



Pauline DELENTAIGNE

AVOCAT ASSOCIÉ

Avocat depuis 2013, Pauline assiste, tant en conseil qu'en contentieux, les personnes publiques dans leurs problématiques relatives au Droit Public et plus spécifiquement en droit de la fonction publique.

**Co-fondatrice du cabinet
ALTER-NATIVE AVOCATS**

EXPÉRIENCES

Activités en cours

-

➤ **Avocat associé** - ALTER-NATIVE Avocats
Depuis 2021

➤ **Chargée d'enseignement** en « Gestion RH de l'Hôpital » en Master 2 à l'Université Lille 2
Depuis 2021

➤ **Formateur en droit de la Fonction Publique** pour la FNADEPA et l'école des avocats de Lille (IXAD) en formation initiale et continue des avocats et élèves-avocats

Activités passées

-

> **Avocat collaborateur** : EY Société d'Avocats,
pôle Droit Public
2013 - 2021

> **Elève avocat** : EY Société d'Avocats
2012-2013

> **Assistant de justice** : Cour Administrative d'Appel
de Douai (Projet Pédagogique Individuel)
2012

> **Agent contractuel**, cadre, à la Communauté Urbaine
de Lille (LMCU) - pôle développement économique
2009-2010

> **Chargé d'enseignement en droit administratif** à l'Institut
de Préparation à l'Administration Générale - Master 1
2012

FORMATION

> **Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat**
CFPA de Lille
2013

> **IXAD**
École des avocats
2012 - 2013

> **Master 2 Professionnel** : Droit public de l'entreprise
Université de Lille 2
2010

> **Master 1 Droit Public**
Faculté Libre de Droit, Lille
2009



EXPERTISE

Droit de la fonction publique hospitalière en conseil et en contentieux :

➤ **Recrutement des agents publics (fonctionnaires / contractuels) :**

- Les conditions générales et spécifiques de recrutement
- Le statut du stagiaire

➤ **Les positions statutaires du fonctionnaire :**

- L'activité ;
- Le détachement ;
- La mise à disposition ;
- La disponibilité
- Le congé parental ;

➤ **Protection sociale des agents publics :**

- Accident de service /trajet, maladie professionnelle, CITIS
- CMO/ CLM / CLD
- Invalidité : reclassement (aménagement de poste, changement d'affectation, PPR, reclassement) / mise en disponibilité / retraite
- La mise à disposition ; Conseil et assistances dans le cadre des procédures incluant un avis du conseil médical ;

➤ **Evolution de carrière / promotions / avancements**

➤ **Le droit à la rémunération :**

- La rémunération principale du fonctionnaire ;
- Le régime indemnitaire
- Les primes dont la NBI

➤ **L'action disciplinaire :**

- Les mesures disciplinaires ;
- Les fautes disciplinaires ;
- L'enquête administrative ;
- La suspension ;
- Le conseil de discipline ;
- La procédure disciplinaire ;
- Le choix de la sanction ;
- L'application de la sanction ;
- Etablissement de la preuve ;
- Gestion du harcèlement moral et sexuel tant côté harceleur que victime

➤ **Protection fonctionnelle**

➤ **L'organisation du temps de travail**

➤ **Le droit à la formation**

➤ **Le droit syndical / Le droit de grève**

➤ **La cessation des fonctions :**

- La démissions ;
- La rupture conventionnelle ;
- L'abandon de poste ;
- La révocation ;
- La radiation ;
- La suppression de l'emploi ou du besoin ;
- Les droits à la retraite ;
- L'indemnisation de l'agent public privé d'emploi ;

➤ **Droit des agents contractuels :**

- Recrutement,
- Gestion des contrats (notamment requalification CDD/ CDI)
- Maladie ;
- Licenciement ;

➤ **Transferts de personnels : Mutualisation des services, reprise et externalisation de services publics**

➤ **Déontologie de la fonction publique :**

- Les obligations déontologiques du fonctionnaire ;
- Cumuls d'activités ;
- Conflits d'intérêts ;

➤ **Négociation notamment avec les syndicats, Transaction, rupture conventionnelle**

➤ **La Responsabilité de l'administration à l'égard de ses agents**

PUBLICATIONS ET INTERVENTIONS

> **Formations régulières en droit de la fonction publique**

> « *L'annualisation du temps de travail dans la FPH* » **article publié dans la revue Direction[s]**
Avril 2022

> « *Le droit à la formation tout au long de la vie dans la FPT* » **formation à destination des adhérents de la FNADEPA Vendée52 et 53**
Janvier 2022

> « *Obligation vaccinale - Faut-il suspendre les agents publics en congés pour raison de santé ?* » **article numérique publié par la revue Direction[s]**
18 octobre 2021

> **Interview pour l'article** « *FPH : le suivi des agents dont l'emploi est supprimé* » **publié dans la revue Direction[s]**
Septembre 2021

> « *L'absentéisme pour la maladie dans la FPH* » **formation interne pour le CH de Provins**
Juillet 2021

> **Interview pour l'article** « *EHPAD : c'est qui le chef ?* » **paru dans « Le Mensuel des Maisons de Retraite » n°241**
15 juin 2021

> « *Quand les ESMS ont recours à un détective privé* » **Le Podcast Des Établissements Médico-sociaux n°32**
Avril 2021

> « *L'établissement de la preuve et son admissibilité devant le juge administratif* » **article publié dans la « Gazette des communes » pages 52 et 53**
12 avril 2021



> « *Formaliser les congés des fonctionnaires malades* »

article publié dans la revue Direction[s] n°193

Janvier 2021

> « *La saisie par voie électronique (SVE) des collectivités territoriales* » **formation pour le CNFPT**

Décembre 2020

> « *Hospitalière : de la notation à l'entretien professionnel* »

article publié dans la revue Direction[s] n°190

Octobre 2020

> « *Fonction publique : Les lignes directrices de gestion, à manier avec précautions* » **article publié dans la « Gazette des communes »**

24 août 2020

> **Participation à la journée d'étude du CRDPD de l'université de Lille sur « La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique : Quelles nouvelles perspectives pour la fonction publique ? »**

12 mars 2020

> **Animation d'une rencontre juridique / formation à destination des établissements publics de santé sur le thème de l'absentéisme pour cause de maladie dans la fonction publique**

Mars 2018

> **Animation d'une rencontre juridique / formation à destination des établissements publics de santé sur le thème de l'absentéisme pour cause de maladie dans la fonction publique**

Mars 2018

> **Publication d'articles juridiques dans la lettre de jurisprudence de la Cour Administrative d'Appel de Douai :**

« *Quand un agent titulaire peut être recruté comme contractuel* » - **Commentaire sous le jugement du TA de Rouen**

n°1503992 publié dans la lettre de jurisprudence n°26 de la CAA de Douai

Avril 2018

« *La stricte application par la juridiction administrative de la motivation par référence et de la jurisprudence « Danthony » en matière disciplinaire.* » - **Commentaire sous le jugement**

du TA de Rouen n°1701389-2 publié dans la lettre de jurisprudence n°27 de la CAA de Douai

Octobre 2018

